



Placements durables – investir dans un avenir rayonnant



Le mandat de gestion à caractère durable de la BEKB | BCBE

Efficience économique, conscience écologique et responsabilité sociale, voilà les trois piliers du développement durable. Un placement durable est donc un investissement dans des sociétés dont l'activité repose sur les piliers précités et qui

- ambitionnent la réussite économique à long terme;
- développent des produits et services écologiques ou qui respectent des normes écologiques sévères;
- sont avant-gardistes en matière de questions sociales.

Les experts en gestion de patrimoine de la BEKB | BCBE sélectionnent pour vous les valeurs qui correspondent exactement à votre stratégie de placement, tant en termes de risque que de rendement. S'agissant des stratégies à caractère durable, entrent exclusivement en compte les investissements poursuivant scrupuleusement les objectifs de durabilité. Que vous souhaitiez procéder à un investissement plutôt défensif dans des titres durables porteurs d'intérêts ou à un placement d'avenir, un peu plus risqué, dans des actions (dans les énergies renouvelables notamment), nous élaborons la formule adaptée à vos besoins.








BEKB

BCBE

Private Banking

Les cinq types de portefeuilles à caractère durable de la BEKB | BCBE

	 Terre Revenu fixe	 Eau Rendement	 Air Equilibre	 Energie Croissance	 Feu Gains en capital
Liquidités	5.00%	5.00%	5.00%	5.00%	5.00%
Obligations	95.00%	75.00%	55.00%	35.00%	
Suisse	65.00%	69.50%	43.00%	17.50%	
Europe	21.00%	3.50%	8.25%	12.00%	
Amérique du Nord	6.00%	1.00%	2.00%	3.50%	
Asie/Pacifique	3.00%	1.00%	1.75%	2.00%	
Actions		20.00%	40.00%	60.00%	95.00%
Suisse		5.75%	11.50%	17.25%	28.00%
Europe		5.75%	11.50%	17.25%	28.00%
Amérique du Nord		5.00%	10.00%	15.00%	24.00%
Asie/Pacifique		2.00%	4.00%	6.00%	10.00%
Emerging Markets		1.50%	3.00%	4.50%	5.00%
Total	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%

Sélection selon des exigences strictes

Nous collaborons étroitement avec le pôle de recherche en développement durable de la Banque Cantonale de Zurich (ZKB), qui bénéficie d'une grande renommée et d'une longue expérience dans ce domaine. Nous appliquons aux mandats à caractère durable les critères de sélection strictes élaborés conjointement par la ZKB et le WWF Suisse, organisation de protection de l'environnement avec laquelle la ZKB entretient un partenariat. Sont d'emblée exclus lors de la sélection les sociétés actives directement ou indirectement dans les secteurs

- accélérant le changement climatique (p. ex. les constructeurs automobiles ou les compagnies aériennes);
- détruisant la couche d'ozone;
- entraînant le recul de la biodiversité végétale (p. ex. l'industrie forestière non durable, ne disposant pas du label FSC);
- de l'énergie nucléaire;
- de l'agriculture OGM;
- de la production d'armes en tous genres;
- de la fabrication de tabac ou de produits destinés à être fumés.

Sociétés leader de la branche, pionniers et obligations durables

Nous commençons par analyser divers secteurs économiques et retenons, parmi les leaders de la branche, ceux qui se démarquent

nettement de leurs concurrents dans leur attitude de développement durable.

Dans un deuxième temps, nous étudions la capacité d'innovation de ces sociétés, qui contribue à la mise au point de produits et services apportant des solutions écologiques ou sociales. Puis, dans un dernier temps, nous examinons le comportement des débiteurs obligataires en matière de durabilité et procédons à notre sélection. Lors de la composition des mandats de gestion de patrimoine, nous veillons en outre à pondérer raisonnablement les différentes composantes du placement.

Un partenaire de confiance

Nous prenons grand soin de faire coïncider vos investissements avec les valeurs éthiques et écologiques les plus respectables. Par sa charte de développement durable, la BEKB | BCBE assume sa responsabilité entrepreneuriale pour une consommation d'énergie et de ressources économique. L'objectif de la BEKB | BCBE est la neutralité en matière d'émissions de CO₂, et notre management environnemental est certifié conforme à la norme ISO 14001:2004.

Si ces aspects des investissements constituent pour vous aussi une priorité, n'hésitez pas à prendre contact avec nous. Nous serions ravis de mieux vous connaître – ainsi que vos idées –, et d'élaborer pour vous une solution en harmonie avec vos attentes.